



ARCHERY DES LOUPS

N° d'agrément : 94 S 12

Amis Archers,

L'Archery des loups est heureuse de vous accueillir pour cette nouvelle saison 2023-2024. Les inscriptions se feront le vendredi 15 septembre 2023 à partir de 18h00 au gymnase de Verzy. Le dossier d'inscription ci-après sera à remettre à Yves LESCUYER.



Règlement des licences

Désormais, merci d'effectuer un virement bancaire pour le règlement de votre licence.

1. Vous trouverez le RIB en annexe à ce document
2. Effectuer le virement en précisant en référence :
« Licence 2024 – *Votre NOM et Prénom* »
3. Envoyez un mail à archerydesloups@gmail.com pour nous en informer.
4. Vous pouvez également joindre au mail le dossier d'inscription ci-dessous.

COTISATIONS 2024

Licence Archery des Loups	100 €
Licence 2 ^{ème} club	55 €

Attention : depuis le 1^{er} juillet 2017, conformément au code du sport, il ne sera obligatoire de présenter un certificat médical que tous les 3 ans.

Pour tous les renouvellements de licences 2024 ; dont le certificat date de 2020, ce dernier devra être renouvelé (Nous vous invitons à consulter votre profil sur l'intratnet FFTA).

Dossier d'inscription – Archery des Loups

Etat civil du demandeur

M. Mme

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Lieu de naissance : _____

Téléphone domicile : _____

Téléphone travail : _____

Mobile : _____

Email : _____

Je ne souhaite pas recevoir d'information par mail de la part de l'Archery des Loups et de la FFTA.

Droit à l'image : Je ne souhaite pas que les photos et prises de vues, réalisées dans le cadre de mes activités au sein de l'Archery des Loups et lors de ma participation aux manifestations, soient publiées et diffusées dans la presse écrite, sur Internet et la page FB du club.

Pour les archers mineurs

Autorisation parentale

Je, soussigné(e) M ou Mme _____ représentant légal de _____ certifie lui donner l'autorisation de se licencier à l'Archery des Loups.

Je reconnais avoir lu et accepte les termes suivants :

Les séances de tir à l'arc se tiendront le vendredi de 18h00 à 19h00. A partir de 19h00, l'archer n'est plus sous la responsabilité du club, il m'appartient de venir le rechercher ou de le laisser rentrer par ses propres moyens.

Renseigner la fiche annexe concernant les interventions médicales ou chirurgicales.

Certificat médical

Renouvellement de licence (certificat < 3 ans):

Je soussigné _____ certifie avoir répondu **NON** à toutes les questions du questionnaire de santé préalable au renouvellement d'une licence sportive.

Nouvelle licence ou certificat > 3 ans :

Le certificat médical devra obligatoirement comporter la mention de **non contre-indication à la pratique du tir à l'arc y compris en compétition** (ou prendre le modèle ci-joint).

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus.

A _____ le _____

Signature (demandeur ou représentant légal)

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR NORD EST
TINQUEUX
Tel. 0326081190 Fax. 0326046824

18/11/2021
00654

Intitulé du compte

ASSOC. ARCHERY DES LOUPS
TIR A L ARC
CHEZ M FLORENT DEVAVRY
48 RUE ALEXANDRE DUMAS
51100 REIMS

Domiciliation

Code banque
10206

Code guichet
51018

Numéro de compte
75551616540

Clé RIB
12

IBAN

FR76 1020 6510 1875 5516 1654 012

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT

AGRIFRPP802